

FORMATION DES MEMBRES DU CSE (COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE)

Dans les entreprises de moins de 300 salariés

Les missions sociales, économiques et financières du CSE



DUREE

3 jours – 21 heures

OBJECTIFS

- Participer aux décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation professionnelle et les techniques de production.

COMPETENCES VISEES

- Organiser et mettre en place le CSE
- Garantir le respect des droits du personnel
- Connaître les enjeux financiers de l'entreprise et les marges de manœuvre du CSE en matière économique
- Adopter une bonne gestion comptable du CSE

POUR QUI

- Membres élus (titulaires et suppléants) au CSE dans les entreprises de moins de 300 salariés.

PREREQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative.
Apports théoriques, mises en situation et études de cas.
Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par un consultant IPRP, ancien IRP, disposant d'une expertise significative dans son domaine d'intervention doublée d'une solide expérience en face-à-face pédagogique.

EVALUATION

Évaluation formative réalisée tout au long de la formation au travers de quizz et de critères d'évaluation.
Feuille d'évaluation afin de mesurer la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement et de la prestation du formateur.

PROGRAMME

I. LES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU CSE ET DE SES MEMBRES

- Organiser et mettre en place le CSE
 - o La fusion des instances représentatives du personnel
 - o Les missions du CSE
 - o La composition du CSE
 - o Les règles élémentaires en matière d'élection du CSE
- Les droits et les prérogatives du CSE
 - o Les attributions du CSE
 - o La protection des membres du CSE
 - o La responsabilité civile et pénale du CSE et de ses membres
- Le fonctionnement du CSE
 - o Organiser et prendre en compte les réclamations individuelles et collectives des salariés de l'entreprise
 - o Préparer, dérouler et finaliser les réunions CSE
 - o Les moyens de fonctionnement du CSE
 - o Élaborer, mettre en place et respecter le règlement intérieur du CSE

II. LE RESPECT DES DROITS DU PERSONNEL

- L'application des réglementations du travail dans l'entreprise
 - o Les conventions collectives et les accords collectifs applicables dans l'entreprise
 - o Les missions du CSE en matière de négociation des accords
- Contribuer et dynamiser la vie sociale et culturelle de l'entreprise
 - o La nature des activités sociales et culturelles proposées par le CSE au profit des salariés
 - o Les ayants-droits des activités sociales et culturelles : cas particuliers
 - o La gestion des activités sociales et culturelles

III. LES ENJEUX FINANCIERS DE L'ENTREPRISE ET LES MARGES DE MANŒUVRES DU CSE EN MATIERE ECONOMIQUE

- Le modèle économique d'une entreprise
 - o Les différents statuts juridiques et leurs impacts sur l'économie de l'entreprise
 - o Notions de comptabilité d'entreprise : actifs, passifs, coûts fixes et coûts variables
 - o Notions de fiscalité d'entreprise : taxes sur les salaires, fiscalité immobilière, impôt sur les sociétés, ...
 - o L'investissement et le financement de l'entreprise : comment l'évaluer
- Les bases de l'analyse financière de l'activité d'une entreprise
 - o Les différents résultats fiscaux
 - o Les autres comptes de résultats
 - o Comprendre et analyser le compte de résultat et la stratégie de développement de l'entreprise
 - o Lire et comprendre un bilan comptable



DUREE

3 jours – 21 heures

OBJECTIFS

- Participer aux décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation du travail, la formation professionnelle et les techniques de production.

COMPETENCES VISEES

- Organiser et mettre en place le CSE
- Garantir le respect des droits du personnel
- Connaître les enjeux financiers de l'entreprise et les marges de manœuvre du CSE en matière économique
- Adopter une bonne gestion comptable du CSE

POUR QUI

- Membres élus (titulaires et suppléants) au CSE dans les entreprises de moins de 300 salariés.

PREREQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative.
Apports théoriques, mises en situation et études de cas.
Travaux en sous-groupes.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par un consultant IPRP, ancien IRP, disposant d'une expertise significative dans son domaine d'intervention doublée d'une solide expérience en face-à-face pédagogique.

EVALUATION

Évaluation formative réalisée tout au long de la formation au travers de quizz et de critères d'évaluation.

Feuille d'évaluation afin de mesurer la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement et de la prestation du formateur.

LIVRABLES

Boîte à outils remise par voie dématérialisée.

VALIDATION

Attestation de formation.

PROGRAMME (SUITE)

- Les marges de manœuvre du CSE en matière économique
 - o Les mécanismes de restructuration d'une entreprise
 - o Le rôle du CSE en cas de fusion, de fermeture d'établissement, de redressement ou de liquidation judiciaire
 - o Faire appel à un expert en matière économique : modalités et financement

IV. LA GESTION COMPTABLE DU CSE

- Le financement du CSE
 - o Les budgets alloués au CSE
 - o La gestion des budgets
- Le respect des obligations comptables du CSE
 - o Les seuils et les impacts des obligations comptables du CSE
 - o Les principes comptables au sein du CSE

LE PLUS PEDAGOGIQUE

Formation/action permettant une application immédiate.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com